



Union européenne – Informations générales

- Consultation publique sur le Livre Vert sur le vieillissement
- Cour des comptes : un programme d'audits ambitieux

Actualité européenne de la protection sociale

SANTE

- Autorisation du vaccin AstraZeneca, doutes sur son approvisionnement
- Cadre commun sur les tests antigéniques et la reconnaissance de leurs résultats
- Lancement de la 1^{ère} consultation sur l'HERA
- Bilan 2020 et 1^{er} travaux 2021 du CHMP

FAMILLE/JEUNESSE

- Rapport sur les politiques de l'enfance sous Covid-19

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Adoption du rapport d'initiative sur le droit à la déconnexion
- Adoption du rapport sur l'accès à un logement abordable
- Actualisation de la base de données européenne sur la protection sociale

CJUE

- Pension de retraite anticipée et égalité de traitement H/F en matière de sécurité sociale

Agenda

Publications

FOCUS : Vaccin Covid : l'Union européenne sous pression

L'enthousiasme suscité par l'autorisation d'un troisième vaccin Covid par l'Union européenne le 29 janvier a été largement entamé par la passe d'armes que se livrent son fabricant AstraZeneca et la Commission sur la question du nombre de doses effectivement livrables aux Etats membres au premier trimestre 2021. L'opposition porte sur les termes du contrat. L'UE estime qu'il exprime un engagement ferme alors que l'industriel évoque des objectifs à atteindre. En cause notamment, et c'est l'un des effets on ne peut plus concrets du Brexit, le fait que la production de l'usine anglaise serait (finalement) réservée contractuellement au Royaume-Uni. Faisant fi du paradoxe, l'UE s'est retrouvée en position de réclamer l'accès à ces doses tout en étudiant une proposition d'interdiction d'exportation des vaccins produits sur son territoire.

La séquence rappelle de manière crue que l'Europe n'est pas encore la puissance géopolitique qu'elle souhaiterait sans doute être. En pointe dans l'initiative COVAX pour l'accès mondial et équitable au vaccin Covid, elle se trouve désormais en difficulté pour en assurer l'accès à sa propre population et peine à faire valoir ses intérêts dans la compétition entre Etats mais également, semble-t-il, dans les négociations avec les industriels. Le rapport de la Cour des comptes de l'UE sur l'acquisition des vaccins, attendu courant 2021, permettra d'analyser la pertinence des contrats conclus par la Commission avec l'industrie pharmaceutique. La rapidité avec laquelle les institutions ont su adopter des mesures de restriction des exportations envoie un signal fort à ceux qui reprocheraient à l'Europe une naïveté coupable.

L'épisode valide en tout état de cause l'objectif de la Commission de renforcer l'autonomie stratégique de l'UE en matière de produits de santé et confirme que la simple consolidation des chaînes d'approvisionnement n'y suffira pas dans l'hypothèse où la production continuerait d'avoir essentiellement lieu en pays tiers. Au-delà de la relocalisation industrielle à l'étude, des options plus ambitieuses, tel un recours à des productions publiques ou à des licences obligatoires, pourraient y trouver un terrain fertile. La proposition de créer une Autorité européenne d'intervention en cas d'urgence sanitaire (HERA) n'en revêt elle aussi que davantage de pertinence. L'analyse d'impact soumise le 28 janvier prévoit de lui confier notamment la charge d'identifier les capacités de production et possibilités de conversion des lignes industrielles ainsi que de travailler à la disponibilité de matières premières.

« La chance ne sourit qu'aux esprits bien préparés (1) », mais si pertinentes semblent-elles, ces propositions ne verront le jour qu'au prix d'un accord au Conseil. Or, au-delà de son impact sur la santé publique, l'enjeu de cette crise à long terme semble résider dans la confiance que les Etats membres seront prêts à accorder à la Commission européenne pour coordonner leurs efforts et négocier en leur nom. En convoquant d'elle-même l'industrie pharmaceutique à un échange le 1er février, la chancelière Merkel ne laissait que peu de place au doute quant à son appréciation de la situation.

(1) Louis Pasteur

97
médicaments
recommandés par
l'EMA en 2020
(EMA)

0,66%
du PIB consacré
aux dépenses
nationales pour le
logement social
(Parlement UE)

Consultation publique sur le Livre vert sur le vieillissement.

La Commission européenne a publié le 27 janvier le Livre vert sur le vieillissement ouvert à consultation publique sous forme de questionnaire jusqu'au 21 avril 2021.

L'objectif de la consultation est de recueillir l'avis des parties prenantes afin de contribuer à la préparation d'éventuelles réponses politiques. Le Livre vert adopte une approche fondée sur le cycle de vie, qui est censée refléter l'impact universel du vieillissement sur toutes les générations et à toutes les étapes de la vie. Il traite et affecte potentiellement toutes les branches, risques sociaux, politiques et actions menées par la Sécurité Sociale française (structures d'accueil du jeune enfant, vieillissement en bonne santé, prévention et soins de santé, santé et sécurité au travail, soins de longue durée, perte d'autonomie et handicap, retraite anticipée/ minimum retraite...).

Pour plus d'informations, voir : https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/1_fr_act_part1_v2.pdf

Cour des comptes : un programme d'audits ambitieux.

La Cour des comptes de l'Union européenne a publié le 28 janvier 2021 son programme de travail 2021 qui détaille les 73 rapports que l'institution compte réaliser et/ou publier cette année. Ils s'intégreront dans les quatre priorités définies par la Cour : compétitivité économique et cohésion de l'UE, défis en matière de climat et de ressources, sécurité et valeurs européennes, budget et finances publiques. Sont notamment prévus des rapports sur la réponse de l'UE à la crise Covid en termes de santé publique, l'acquisition de vaccins, l'efficacité de l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus, l'approbation par l'UE des plans nationaux de résilience, la prise en compte de l'égalité femmes/hommes dans les financements européens et la mise en œuvre du plan d'action *e-gouvernement* 2016-2020.

Pour plus d'informations, voir :

https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/WP2021/WP2021_EN.pdf

Santé

Vaccins Covid : autorisation du vaccin AstraZeneca, doutes sur son approvisionnement.

Suite au feu vert donné par l'Agence Européenne du Médicament (EMA) le même jour, la Commission européenne a délivré le 29 janvier 2021 une autorisation de mise sur le marché conditionnelle au vaccin Covid développé par AstraZeneca. L'EMA a en outre apporté des précisions sur le vaccin BioNTech, estimant d'une part que les premiers effets secondaires constatés en vie réelle sont conformes à ceux présentés dans le dossier du fabricant, et revoyant d'autre part ses recommandations pour l'intervalle entre deux injections, passé « d'au moins 21 jours » à « trois semaines ».

Au niveau politique, le débat porte actuellement sur l'approvisionnement de l'UE en vaccins et à l'interprétation du contrat qui lie la Commission européenne à AstraZeneca, et que l'industriel a accepté de publier dans une version tronquée. Devant la perspective de ne pas recevoir le nombre de doses attendues, l'Union a décidé dans l'urgence le 29 janvier de soumettre jusqu'à fin mars toute exportation de vaccin Covid produit sur son territoire à une autorisation préalable.

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_21_307

Adoption du cadre commun sur les tests antigéniques et la reconnaissance de leurs résultats.

Le 20 janvier 2021, le Conseil a unanimement adopté sa Recommandation sur un cadre commun pour l'utilisation et la validation de tests rapides de détection d'antigènes et la reconnaissance mutuelle des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 dans l'UE. Les Etats membres s'y entendent notamment pour établir et partager une liste de tests antigéniques reconnus comme appropriés, valider et reconnaître mutuellement les résultats des tests antigéniques et RT-PCR et mettre en place une plateforme de partage de ces résultats.

Pour plus d'informations, voir : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-5451-2021-INIT/fr/pdf>

Lancement de la première consultation sur l'HERA.

La Commission européenne a lancé ses premiers travaux consultatifs sur la création de l'Autorité européenne d'intervention en cas d'urgence sanitaire (HERA), dont les contours avaient été dessinés dans le paquet Union européenne de la santé et dans la Stratégie pharmaceutique. L'initiative entend répondre aux difficultés mises en lumière par la crise Covid : dispersion des efforts (financement de la recherche et acquisition de produits de santé) ; lacunes dans l'anticipation et l'analyse des risques ; défaillances des marchés et des chaînes d'approvisionnement ; développement, financement et déploiement des contremesures médicales. La Commission entend doter la nouvelle autorité de compétences et de capacités en

matière d'analyse prospective, d'analyse des marchés, d'aiguillage de la R&D, d'identification des capacités de production européennes ou encore de passation de marchés.

L'étude d'impact ouverte pour commentaires jusqu'au 24 février 2021 sera rapidement suivie par une consultation publique, la proposition législative étant attendue pour la fin de l'année.

Pour plus d'informations, voir : <https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12870-European-Health-Emergency-Response-Authority>

Bilan 2020 et premiers travaux 2021 du CHMP.

Outre le feu vert donné au vaccin AstraZeneca, le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'EMA a approuvé le 29 janvier 12 nouveaux médicaments, dont 2 biosimilaires ainsi qu'un générique.

L'EMA a en outre mis en ligne un [récapitulatif des principales recommandations émises en 2020](#) en matière de médicaments à usage humain qui démontre la place importante des traitements innovants : sur 97 nouveaux médicaments recommandés, 8 ont bénéficié de l'accès PRIME, 39 contiennent des substances autorisées pour la première fois dans l'UE, 3 sont des médicaments de thérapies innovantes (ATMP) et 22 bénéficient du statut de médicament orphelin.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.ema.europa.eu/en/news/meeting-highlights-committee-medicinal-products-human-use-chmp-25-29-january-2021>

Famille/Jeunesse

Rapports d'EPIC et d'Eurochild sur les politiques de l'enfance sous la pandémie de Covid.

La plateforme européenne pour l'investissement en faveur des enfants (EPIC) a publié le 21 janvier un panorama des derniers développements de la politique de l'enfance et de la famille dans les États membres et par l'UE en décembre 2020. Le rapport présente les dernières initiatives des institutions européennes notamment [la déclaration conjointe du Conseil sur l'atténuation de l'impact de la pandémie Covid-19 sur les enfants et les familles exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale](#) et le nouveau [plan d'action sur l'Intégration et l'Inclusion 2021-2027](#). Au niveau des États membres, le rapport mentionne le nouveau dispositif belge ayant étendu la durée du congé paternité depuis le 1^{er} janvier ou encore la récente réforme en Allemagne visant à augmenter les allocations familiales pour les familles à faible revenu.

Eurochild a publié le même jour un rapport qui examine dans 23 États membres les effets du Covid-19 sur les enfants. Les résultats suggèrent que la pandémie a eu des effets négatifs sur la santé mentale des enfants et a exacerbé les inégalités sociales. Parmi les recommandations suggérées figure la mise en place d'une Garantie européenne de l'Enfance.

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=89&furtherNews=yes&newsId=9893&langId=en>

et : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=89&furtherNews=yes&newsId=9878&langId=en>

Emploi et affaires sociales

Adoption du rapport d’initiative en plénière sur le droit à la déconnexion.

Le rapport d’initiative non contraignant sur le droit à la déconnexion a été adopté par le Parlement européen le 21 janvier 2021. Les eurodéputés demandent à la Commission de proposer une législation qui permette le droit à la déconnexion en fixant des exigences minimales pour le travail à distance et qui précise les conditions et les heures de travail, ainsi que les temps de repos. Selon l’agence exécutive européenne Eurofound, près de 30% des télétravailleurs affirment travailler pendant leur temps libre tous les jours ou plusieurs fois par semaine, contre moins de 5% des personnes travaillant sur site.

Pour plus d’informations, voir :

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20210114IPR95618/le-droit-a-la-deconnexion-devrait-etre-un-droit-fondamental-selon-les-deputes>

Adoption du rapport d’initiative en plénière sur l’accès à un logement abordable.

Le rapport d’initiative non contraignant sur l’accès à un logement abordable a été adopté le 21 janvier par le Parlement européen. La résolution appelle les États membres à reconnaître le droit à un logement adéquat en tant que droit fondamental, à fixer un objectif à l’échelle de l’UE pour mettre un terme au sans-abrisme d’ici à 2030 ou encore invite la Commission et les États membres à investir davantage dans le logement social, public, abordable et économe en énergie.

Pour plus d’informations, voir :

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20210114STO95643/le-parlement-demande-des-mesures-pour-protger-le-droit-au-logement>

Actualisation de la base européenne des données sur la protection sociale (MISSOC).

Créé en 1990 pour promouvoir un échange continu d’informations sur la protection sociale entre les États membres de l’UE, le Système d’information mutuelle sur la protection sociale, dit MISSOC, a fait l’objet d’une dernière actualisation en juillet 2020, accessible en ligne et en français depuis janvier 2021.

Pour plus d’informations, voir : <https://www.missoc.org/les-tableaux-missoc-mis-a-jour-au-juillet-2020-sont-desormais-disponibles/?lang=fr>

CJUE

Pension de retraite anticipée et égalité de traitement homme-femme en matière de sécurité sociale.

La Cour de Justice de l'UE a rendu le 21 janvier 2021 un arrêt dans l'affaire C-843/19 dans le cadre d'un litige qui oppose l'Institut national de la sécurité sociale en Espagne (INSS) à BT au sujet de son refus d'accorder à cette dernière une pension de retraite anticipée. L'INSS a rejeté la demande au motif que le montant de la pension qu'elle aurait perçu était inférieur au montant minimum auquel elle aurait pu prétendre à l'âge de 65 ans. Selon la Cour, une législation nationale peut subordonner, en cas de départ volontaire et anticipé à la retraite d'un travailleur affilié au régime général de sécurité sociale, le droit à une pension de retraite anticipée à la condition que le montant de cette dernière soit au moins égal au montant minimum de pension auquel ce travailleur aurait droit à l'âge de 65 ans.

La juridiction de renvoi doit toutefois vérifier que la législation espagnole ne désavantage pas plus particulièrement les travailleurs féminins que les travailleurs masculins et que cette mesure soit justifiée par des objectifs légitimes de politique sociale étrangers à toute discrimination fondée sur le sexe.

Pour plus d'informations, voir :

<http://curia.europa.eu/juris/document/document.jsf?text=&docid=236721&pageIndex=0&doclang=FR&mode=req&dir=&occ=first&part=1&cid=2440767>

Evènements passés

26 janvier 2021, en ligne : Troisième séminaire du cycle « actualités de la mobilité des travailleurs en Europe » organisé par l'EN3S et le Cleiss.

Dans le cadre du cycle « actualités de la mobilité des travailleurs en Europe », l'EN3S et le Cleiss ont organisé un troisième séminaire sur les usages et mésusages du détachement dans le secteur des transports internationaux (routier et aérien). Une rediffusion de l'intégralité des présentations est en attente de publication sur le site internet de l'EN3S.

Pour plus d'informations, voir : <https://en3s.fr/international/evenement-a-venir/>

Evènements à venir

17 février, en ligne : *Countdown to the medical device regulation*, COCIR

Trois mois avant la date d'entrée en vigueur du nouveau Règlement sur les dispositifs médicaux, le COCIR, association européenne qui représente les industriels de l'imagerie médicale, de la radiothérapie et des TIC de santé, organisera un webinaire destiné à mettre en avant les progrès réalisés dans la préparation de la mise en œuvre de la législation et à identifier les étapes qu'il est encore nécessaire de préparer.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.cocir.org/media-centre/events/article/cocir-webinar-countdown-to-the-medical-device-regulation.html>

Cleiss, Rapport statistique - Exercice 2019, janvier 2021.

Le Cleiss (Centre des liaisons européennes et internationales de Sécurité sociale) a publié son rapport statistique annuel 2019. Le suivi de l'application des règlements européens et conventions bilatérales et internationales de Sécurité sociale est, en effet, une des missions principales du Cleiss. Ceci lui permet d'analyser les volumes et caractéristiques des mobilités de la France vers l'étranger. La ventilation des paiements fait ressortir qu'au cours de l'année 2019, près de 7,7 milliards d'euros ont été payés par la France en application des règlements européens, des accords internationaux de sécurité sociale et de la législation interne française, contre 7,6 milliards d'euros en 2018, soit une augmentation de 1,18 %, représentant près de 89,6 millions d'euros. Le rapport statistique permet également d'analyser les flux de détachements entrants et sortants. La France a délivré 122 500 formulaires A1, soit +4 % par rapport à 2018, pour des détachements en Europe, en majorité vers l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni. Concernant le détachement entrant, on note une augmentation de 69 % de formulaires européens reçus par rapport à 2018, dont 79% proviennent d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Belgique et du Luxembourg.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.cleiss.fr/docs/stats/index.html>

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne.

Depuis le 01 avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général pour les travailleurs salariés et indépendants et le régime agricole : l'assurance maladie (CNAM), la retraite (CNAV), la famille (CNAF), le recouvrement (ACOSS), la mutualité sociale agricole (CCMSA), ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) l'ont également rejoint.

